

Education capitale



Photo : Olivier Gobert

Le Délégué Général aux droits de l'enfant a lancé en 2013 un projet de consultation des jeunes à propos de l'enseignement, qu'il a intitulé « Education capitale » et auquel RTA a été associé.

Les trois analyses que nous proposons dans cette newsletter sont consacrées à cette initiative.

« Education capitale », un projet du Délégué général aux droits de l'enfant. Sens et enjeux

Par Jean Blairon

La polysémie de la formule choisie comme titre du projet interpelle : on peut y entendre à la fois le caractère essentiel de l'éducation (« l'éducation, c'est capital ») et une prise de distance, produite par la connotation « peine capitale » (l'éducation s'apparente alors à une condamnation « où il s'agit de la tête ou de la vie », comme l'énonce Littré).

Cette analyse met en avant le double sens du système éducatif et en examine les composantes :

- une dimension d'investissement, elle même sujette à interprétations variables ;
- une dimension de poids et d'éjection qui exerce un effet de destin sur les trajectoires et produit des inégalités.

A cela s'ajoutent les relations ambivalentes des autres acteurs de l'éducation à l'école, et la double contrainte qui frappe les institutions scolaires.

Ce processus de consultation vise donc à permettre l'expression du vécu des acteurs à propos du double sens du système et de ses effets paradoxaux.

- [Lire l'analyse](#)

L'« Ecole du Sujet », un repère structurant ?

Par Jean Blairon

Comment le « double sens » du système éducatif peut-il échapper à la connexion paradoxale d'une logique impérative d'investissement et d'une logique de creusement des inégalités ? Pour répondre à cette question, Jean Blairon s'appuie sur les travaux d'Alain Touraine, qui plaide pour la construction d'une « école du sujet » en lieu et place d'une « école du devoir » ; il tente ici ce que les sociologues de l'acteur-réseau comme Michel Callon appellent un « investissement de forme » : il s'agit somme toute de tenter de rendre saisissable la complexité en la formalisant.

Trois principes de refus et trois visées pour une école du Sujet sont ainsi identifiés et développés, ainsi que les changements à l'état pratique qu'ils impliquent.

- [Lire l'analyse](#)

Une nouvelle transversalité négative dans l'école « modernisée »

Par Jean Blairon

La transversalité négative, c'est le nom qu'a donné le courant institutionnaliste à toutes les fonctions non officielles de l'école. Fernand Oury avait ainsi constaté qu'un quart du temps scolaire dans l'enseignement primaire est consacré à l'apprentissage de l'obéissance, du défilement, de la privation de parole (bref est consacré à formater des citoyens serviles). Aujourd'hui, la transversalité négative ne passe plus par les mêmes canaux. Le thème du projet en est désormais le fer de lance, avec des conséquences trop peu aperçues : il s'agit in fine de produire les conditions d'un appui à la société chez ceux que celle-ci n'appuiera pas. Le « bougisme », par exemple via les activités extra-scolaires et les voyages en tout genre, vendu comme un moyen de stimuler le désir d'apprendre, se révèle une fort efficace préparation à une domination qui a su se transformer et s'avancer masquée.

- [Lire l'analyse](#)

Juin 2013